



## AVIS PUBLIC

### **Promulgation et entrée en vigueur Règlement numéro 756**

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par le soussigné, de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2025, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 756 intitulé :

#### **Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 594 000 \$ pour l'installation de feux de circulation à l'intersection du boulevard Don-Quichotte et de la rue des Rosiers**

Le règlement numéro 756 a reçu l'approbation des personnes habiles à voter à la suite de la procédure d'enregistrement ayant eu lieu le 4 novembre 2025 ainsi que celle du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 10 décembre 2025.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Le règlement peut être consulté à l'hôtel de ville situé au 110, boulevard Perrot pendant les heures d'ouverture ou sur le site de la Ville au [www.ile-perrot.qc.ca](http://www.ile-perrot.qc.ca).

Donné à L'Île-Perrot, ce 11 décembre 2025.

Jean St-Antoine, avocat, OMA  
Greffier